

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Port-Gentil: 5 blessés graves dans un incendie à Salsa

Photo: Christelle Ntsame



Un instantané de l'intervention des soldats du feu.

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est déclaré le 18 avril courant à Salsa, un quartier du 2e arrondissement de Port-Gentil. Le feu a complètement ravagé une habitation en planches et fait 5 blessés graves.

Les faits se seraient produits ce jour-là vers 23 heures. Alors que les habitants de Salsa sont chez eux, le feu se déclare subitement dans une maison construite en matériaux très inflammables. Toute chose à l'origine de ce qu'il se propage rapidement, consu-

mant tout sur son passage. Les voisins auraient été surpris par la survenue de cet incendie. Malgré l'élan de solidarité manifeste de ces derniers, les sinistrés n'ont pas pu sauver quoi que ce soit. L'intervention des sapeurs-pompiers a cependant permis de circonscrire les flammes et de rassurer les occupants des habitations mitoyennes.

Cinq habitants de la maison calcinée ont été gravement brûlés. Ils ont été transportés de toute urgence dans une structure hospitalière avant l'arrivée des soldats du feu. Les causes de ce sinistre restent inconnues pour l'instant.

## Le clin d'œil de *lybek*



# Capellogate : Pierre Alain MOUNGUENGUI retenu au B2

G.R.M  
Libreville/Gabon

PIERRE ALAIN MOUNGUENGUI a passé la nuit dans les locaux de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), a-t-on appris de sources concordantes. Le président de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) était entendu par les officiers de police nationale (OPJ) dans le cadre du scandale de pédophilie qui secoue le milieu sportif gabonais. Hier soir, il était impossible de savoir s'il serait relâché au terme de l'audition qui devrait se poursuivre aujourd'hui. Tout comme l'on ne sait s'il y restera pour être présenté ensuite au parquet de la République.

Que reprocherait-on exactement à celui que l'on appelle affectueusement PAM ? Dans une vidéo aux mains la justice depuis des mois, Brice Makaya, ancien adjoint de la sélection nationale U17, reconnaît l'existence d'abus sexuels sur des footballeurs mineurs. Il y cite Patrick Assoumou Eyi dit Capello dont il était



Photo: DR

Le président de la Fégafoot a passé la nuit au B2.

l'adjoint chez les U17, comme l'acteur principal de ce réseau. Non sans affirmer en avoir même informé le président fédéral, lequel aurait gardé le silence. Patrick Assoumou Eyi a été interpellé le 20 décembre 2021. Il a été écroué dix jours plus tard à la grande maison d'arrêt de Libreville, après son défèrement devant le juge d'instruction par le service des mœurs et de la

protection des mineurs et de la femme de la Police judiciaire. Le scandale de pédophilie dans le football gabonais remonterait à une trentaine d'années. Il a été révélé par un confrère, au terme de deux ans d'une enquête qui continue à révéler des noms d'auteurs et de complices présumés. Les accusations portent donc sur des cas d'abus sexuels contre des mineurs garçons.

## Stupéfiants et violences en milieu scolaire : 11 élèves appréhendés à Sainte-Marie

G.R.M  
Libreville/Gabon

SELON des sources proches du dossier, onze apprenants du collège/lycée Sainte-Marie ne font plus partie des effectifs de cet établissement. Ils ont été exclus après une décision unanime du conseil de discipline. Motif : ils ont été pris en flagrant délit de consommation de stupéfiants et de violences en milieu scolaire.

C'est depuis le premier trimestre que les élèves en question sont dans le viseur des responsables de l'établissement. Lesquels, faute de preuves, ne pouvaient agir. La venue des enquêteurs de la Police judiciaire (PJ), le 23 mars dernier, pour en avoir le cœur net a donné un tournant décisif à cette affaire. L'usage de drogues et les violences au sein des établissements scolaires sont combattus par le gouvernement. D'où le renforce-

ment de l'arsenal judiciaire pour punir ces faits. Avant de prononcer l'exclusion de ces apprenants des classes de sixième à seconde, les responsables du collège-lycée Sainte-Marie ont pris la peine de convoquer leurs parents pour information. Il se dit déjà que la justice va se saisir du dossier, conformément à l'arsenal juridique sus-évoqué. C'est donc devant les tribunaux que ces enfants devraient vraisemblablement s'expliquer.